

2011

POSE 1ère PIERRE ER2C CITE DE LA CONNAISSANCE



**Direction de la communication et des
relations publiques
Hôtel de Région
Avenue Paul LACAVE
97100 Basse-Terre Cedex
Téléphone : 0590 80 41 37
Fax : 0590 80 51 20
Relations presse
Portables : 0690 58 85 31 / 0690 39 06 03**



Basse-Terre le 20 mai 2011- Le 9 décembre 2009, la Région Guadeloupe inaugurerait les locaux temporaires de son Ecole Régionale de la 2^e Chance, de Basse-Terre, au 14 de la rue du Dr PITAT, en plein cœur du chef lieu.

Cette antenne basse-terrienne, ouverte deux ans après la création de la 1^{ère} ER2C en Guadeloupe a permis de répondre dans les meilleurs délais à la forte attente, de nombreux jeunes sortis du système scolaire, sans qualification, ni formation.

En effet, l'Ecole régionale de la 2^e chance (ER2C) de Guadeloupe, développe une politique de formation spécifique pour les publics en difficulté. L'objectif étant d'accompagner les stagiaires, dans leur projet de vie, leur formation, afin de trouver à termes une insertion durable.

Aujourd'hui, la Région Guadeloupe débute les travaux de construction de l'ER2C de Basse-Terre, sur son site d'implantation final : la Cité de la connaissance. D'une surface plus importante, elle pourra accueillir trois fois plus de stagiaires et pourra pleinement occuper sa place dans les actions de formation de la zone du Sud Basse-Terre.

Bâtie au sein d'un pôle d'enseignement consacré à la formation initiale ou continue, la future ER2C offrira à ses stagiaires un environnement propice à l'apprentissage mais aussi à l'échange avec les autres stagiaires ou élèves de l'Université régionale des métiers et de l'artisanat, du Campus sanitaire et social ou encore du Pôle des arts et du spectacle.

Le président du Conseil régional, Victorin LUREL lance officiellement ce grand chantier en ce samedi 21 mai 2011, et pose la 1^{ère} de cet édifice, d'un coût de réalisation de 3M€. L'Ecole Régionale de la 2^e chance de la Cité de la connaissance devrait ouvrir ses portes en 2012, tandis qu'un autre projet d'implantation est déjà en cours de développement, au Moule.



UNE ECOLE REGIONALE DE LA 2E CHANCE A LA CITE DE LA CONNAISSANCE

Le Plan Régional de Développement de Formation professionnelle, élaboré à l'issue des Assises régionales consacrées au sujet, a identifié la nécessité de répartir sur l'ensemble du territoire des actions de formation, en adéquation avec les attentes des stagiaires et des entreprises susceptibles de les embaucher. Cette préconisation s'explique aussi par les difficultés de transport rencontrées par beaucoup des publics visés.

En plein accord avec le PRDF et avec le schéma régional de développement économique (SRDE), la Région Guadeloupe a décidé d'implanter une Ecole Régionale de la 2^e Chance de Guadeloupe à Basse-Terre.

L'établissement offrira les mêmes chances d'insertion aux jeunes en grandes difficultés. D'ailleurs, plusieurs projets de « suite de parcours » leur seront proposés.

PROJETS DE SUITE DE PARCOURS SUR L'ER2C DE BASSE-TERRE
PRODUCTION ANIMALE ET MARAICHERE
DIPLOME ETAT AUXILLAIRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE /DIPLOME ETAT AUXILLAIRE DE VIE SOCIALE
TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT
CREATION D'ACTIVITE
ILLETTRISME
TECHNICIEN DU COMPOSTAGE
TECHNICIENS OPERATEURS DU CABLE



Les caractéristiques du bâtiment



Le parti architectural de l'antenne basse-terrienne de l'école régionale de la deuxième chance se décline en 5 espaces principaux :

- ~ espace accueil
- ~ espace administratif
- ~ espace formation
- ~ espace détente/ restauration
- ~ espace logement gardien

L'implantation est volontairement urbaine : alignement des façades sur les voiries limitrophes et sur les volumes des autres équipements et bâtiments compacts et homogènes.

Les espaces sont répartis entre le RDC et le 1^{er} étage, pour une surface hors œuvre nette (SHON) de 1.066 m².

Le coût global des études et des travaux de l'antenne de Basse Terre est de 3 M€.

Le permis de construire a été accordé par arrêté du 15 décembre 2009.

Les travaux ont débuté au mois de janvier 2011 et doivent s'achever au mois de mars 2012.

Direction de la communication et des Relations presse : Port 0690 58 85 31



L'ER2C EST UN REEL OUTIL D'INSERTION POUR LES JEUNES EN DIFFICULTE

L'Ecole régionale de la 2^e chance Guadeloupe a pour objet d'améliorer les perspectives d'intégration des jeunes menacés d'exclusion ou exclus. Elle favorise l'émergence et la mise en œuvre d'un projet professionnel individualisé pour qu'à l'issue de leur passage au sein du dispositif, ces jeunes puissent prétendre à une insertion professionnelle durable ou à un parcours de formation pertinent.

L'ER2C se caractérise par son approche et sa prise en charge du stagiaire. Elle met en lien les stagiaires de la formation professionnelle, les acteurs économiques et les opérateurs de la vie sociale. Un véritable réseau citoyen qui favorise et contribue favorablement à la remise en parcours de nos jeunes.

L'Ecole existe depuis maintenant 2007 à Baie-Mahault et a ouvert un site au cœur de Basse-Terre, en 2009, afin de renforcer le réseau au sein du territoire.

Une forte demande

De 2007 à 2010 plus de 1600 jeunes se sont présentés à l'ER2C. Environ 1 000 sont passés par le dispositif ER2C et 700 sont en attente d'intégration.

En annonçant dès 2004, dans son discours de politique générale, la mise en place d'écoles de la 2^e chance, le président de Région a posé un acte fort dans la reconnaissance de ce public démunis en termes de savoirs.

Prendre un nouvel élan

En 3 ans, l'Ecole régionale de la 2^e chance a vu ses effectifs multiplier par 7. De 53 jeunes accueillis en 2007 on est passé à 466 en 2010.

De 2007 à 2010 : 73% de sorties positives de nos stagiaires

293 stagiaires en formations qualifiantes ou diplômantes

12 stagiaires en création d'activité

37 stagiaires en insertion directe



Les principales causes des sorties négatives sont liées aux grossesses déclarées en cours de formation et de manière mineure à des incarcérations, des déménagements ou encore des exclusions.

De nouvelles perspectives pour mieux accompagner le stagiaire

Depuis 2010, la mise en œuvre de micro projets de développement a permis à l'ER2C de créer une dynamique territoriale favorisant un meilleur accompagnement des stagiaires ainsi 20 parrains ont étayé les démarches d'insertion de plus de 55 stagiaires.

La poursuite des actions de formation en direction des jeunes des îles du Sud. On notera sur Marie-Galante la mise en place, depuis décembre 2010 d'un chantier d'intégration et d'insertion à destination de 25 stagiaires. Et à la Désirade, le lancement en avril 2011, d'un atelier lapidaire, concernant une douzaine de jeunes.

De nombreuses actions complémentaires de revalorisation et de dynamisation ont été mises en place afin que les stagiaires confortent leurs apprentissages et deviennent à terme employables.

Pour 2011, plus de 13 projets d'accompagnement à l'emploi et à l'insertion des jeunes sont en cours, ces projets ont pour objectif de faire progresser le nombre de sorties positives en emploi direct.



L'ER2C EN 5 POINTS

1) L'ER2C a pour mission de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes en situation d'échec. L'établissement offre ainsi une seconde chance d'insertion à ces jeunes guadeloupéens exclus du cursus scolaire, sans diplôme et sans qualification.

2) L'équipe pédagogique a pour ambition de redonner espoir aux stagiaires afin qu'ils réenclenchent un parcours de vie, un parcours de formation et un parcours d'insertion professionnelle. L'aboutissement de ce processus est de renouer avec le monde économique. La resocialisation est d'importance.

L'ER2C a donc créé trois pôles :

- Pédagogique
- Social,
- Professionnel

Ces trois pôles travaillent en synergie pour accompagner le stagiaire dans son parcours professionnel.

3) A l'ER2C, le jeune réalisera entre 3 et 5 stages en entreprise.

- un stage en immersion d'une durée maximale de 35 heures
- un stage d'orientation (confronter son projet professionnel à la réalité, le valider en situation réelle, le consolider ou l'infirmer).
- un stage de préprofessionnalisation qui prépare à la sortie du dispositif.

4) Le public en 2010

- 62% de femmes
- 38% d'hommes
- Age moyen à l'entrée 22 ans
- de nationalité française (98 %)
- avec un niveau de qualification n'allant pas au-delà de la fin de scolarité obligatoire ou équivalent à celui du BEP ou du CAP.
-

5) Les jeunes accueillis au sein de l'École régionale de la deuxième chance sont par définition des publics en difficulté. Ils sont âgés entre 18 et 30 ans.

Ils présentent des problématiques scolaires, sociales, psychologiques que l'établissement prend en compte à travers la mise en œuvre d'un projet professionnel cohérent et la construction d'un parcours de formation pertinent.



LA CITE DE LA CONNAISSANCE C'EST AUSSI ...

UNE UNIVERSITE REGIONALE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT



Dans le cadre de ses compétences dans le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage, la Région Guadeloupe a largement exprimé sa volonté de doter la Chambre des métiers et de l'artisanat d'une nouvelle structure pédagogique.

Le projet de cette Université des métiers au cœur de la Cité de la connaissance est d'offrir aux artisans et futurs artisans, la possibilité d'un apprentissage et d'un enseignement technique et professionnel tout au long de leur vie.

Avec une surface hors œuvre nette attendue de 6.577 m², cet équipement dont l'effectif attendu est de 825 apprentis doit permettre la formation des guadeloupéens du CAP au BTS dans les domaines que sont les métiers de la bouche, de l'hygiène, des services à la personne.

La collectivité régionale a signé un bail emphytéotique administratif avec le groupement des entreprises SEMSAMAR-CDC-ICADE pour la construction de l'Université. Le bail porte sur une durée de 25 ans.

Les travaux ont débuté en février 2009.

Livraison de l'opération : Janvier 2012

Le coût global est de 22,7M€. Subvention FEDER 10 M€.



UN CAMPUS DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES



Le campus assurera la formation initiale et continue dans le domaine sanitaire et social. Il vise à doter le sud Basse-Terre d'une infrastructure nécessaire à la formation initiale et continue dans le domaine sanitaire et social, et cela, dans des conditions satisfaisantes.

Il s'agira de créer les conditions pour dynamiser et fédérer les offres de formation actuellement dispensées à Basse-Terre.

Il accueillera trois entités regroupées au sein d'un même équipement :

- l'IFSI - Basse Terre : (135 étudiants et 11 personnels)
- le CFTS - Basse-Terre : (30 étudiants et 2 personnels)
- l'Institut de Management : (10 apprenants (en moyenne à un instant «t») et 3 personnels

A plus long terme, les locaux sont prévus pour accueillir d'autres centres dans le domaine du social.

S'agissant de la capacité d'accueil, les principes suivants ont été retenus :

- Infirmiers : 3 promotions de 40 élèves seront accueillies conformément à l'offre existante.
- Aide Soignantes : Le quota sera augmenté par rapport à l'existant et 15 places seront créées sur Basse Terre,
- Auxiliaire de Puériculture : Des actions ponctuelles seront mises en place à Basse Terre.
- Ambulanciers : Des actions ponctuelles seront envisagées en complément du projet de création d'un institut sur la Grande Terre

Le coût des travaux de construction du Campus sanitaire et social est estimé à 7,2 M€.

Les travaux débuteront au mois de juillet 2011 et doivent s'achever en septembre 2012.



LE POLE REGIONAL DES ARTS DU SPECTACLE



Dans le cadre de sa politique de développement de la culture, la Région a misé fortement sur la formation tout au long de la vie des acteurs des arts, du spectacle et de l'audiovisuel. C'est ainsi, qu'elle a bâti le projet du Pôle régional des arts du spectacle. Ce centre de formation professionnelle aux métiers

artistiques et techniques du spectacle vivant et de l'audiovisuel, sera également un centre de ressources, d'information, de conseil et d'orientation pour les enseignants et les artistes professionnels et amateurs.

Afin de répondre aux attentes du monde culturel, le pôle s'inscrit dans une philosophie de partage et d'échanges entre les artistes de Guadeloupe et d'ailleurs. La Région ambitionne d'ériger ce « Pôle régional des arts du spectacle » au rang des meilleurs établissements du genre, de la Caraïbe.

Avec une surface hors œuvre nette et un coût de travaux respectivement estimés à 4.900 m² et 13,3 M€.

L'avant-projet sommaire est en cours de validation.

LE RESTAURANT UNIVERSITAIRE

La SEMSAMAR assure la maîtrise d'ouvrage de la construction du bâtiment de restauration.

Ce projet comprend :

- un sous-sol qui accueillera les locaux de cuisine
- un rez-de-chaussée qui accueillera le restaurant, pouvant servir 600 repas à midi
- un 1er étage qui accueillera la cafétéria
- des stationnements universitaires

Avec une capacité d'accueil de 600 couverts, le coût du restaurant universitaire est estimé à 4,5 M€. Opération couplée à la montée en puissance du site.

LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Les études sur les équipements sportifs ont été lancées : l'avant-projet définitif sera remis avant fin 2010.